



Rives méditerranéennes

17 | 2004
Pratiques du secret

Les « pratiques » du secret au temps de Henri III

Xavier Le Person



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rives/1823>
DOI : 10.4000/rives.1823
ISBN : 978-2-8218-0032-8
ISSN : 2119-4696

Éditeur

TELEMME - UMR 6570

Édition imprimée

Date de publication : 15 février 2004
Pagination : 11-36
ISSN : 2103-4001

Référence électronique

Xavier Le Person, « Les « pratiques » du secret au temps de Henri III », *Rives nord-méditerranéennes* [En ligne], 17 | 2004, mis en ligne le 10 avril 2008, consulté le 24 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rives/1823> ; DOI : 10.4000/rives.1823

Ce document a été généré automatiquement le 24 avril 2019.

© Tous droits réservés

Les « pratiques » du secret au temps de Henri III

Xavier Le Person

- ¹ SOUVENT présenté à la Renaissance comme une nécessité pour le gouvernement du Prince, le secret n'est pas seulement quelque chose que l'on cache à autrui mais un artifice, un instrument visible du pouvoir, sur lequel le roi et son entourage s'appuient pour provoquer le doute, pour faire réagir le parti adverse. Faire croire à l'existence du secret peut être aussi un instrument, un artifice, une feinte destinée à déstabiliser les interlocuteurs ou les adversaires. Le secret est parfois l'objet d'une complexe mise en scène s'appuyant sur des attitudes, des gestes et des paroles dont le seul objet est de simuler l'existence d'un secret qui n'existe peut-être pas. C'est ce que l'on peut appeler en reprenant un mot de la Renaissance, la « performance » du secret. Dans les lignes qui vont suivre, des aspects de cette culture du secret et de la dissimulation au temps des troubles de la Ligue seront évoqués, tout comme certaines « pratiques », techniques et stratégies destinées à conserver ou découvrir le secret¹. Le propos s'attachera au concret des comportements politiques et des paroles. Comment dans l'attitude, dans la posture, maintient-on le secret ? Comment empêche-t-on la divulgation ou comment la provoque-t-on ?

De la dissimulation au temps d'Henri III

Du difficile maintien du secret dans le jeu politique

Une divulgation aux effets incontrôlables

- ² Il est extrêmement difficile, dans le fonctionnement même du jeu politique, de maintenir secrètes des informations, notamment lorsque l'on traite avec le roi. Philippe de Mornay, sieur du Plessis, l'un des principaux conseillers de confiance du roi de Navarre, en a fait la malheureuse expérience au mois de février 1584. Accompagné de plusieurs gentilshommes huguenots, il était venu à Paris pour obtenir une audience avec le roi, afin de lui communiquer une affaire de la plus haute importance et *cela dans le plus grand secret*

- . Arrivés dans la capitale, ils entrent en contact avec l'un des agents du roi de Navarre à la cour, le sieur de Chassin-court qui réussit à obtenir une audience secrète avec Henri III.
- 3 Dans la relation de son voyage qu'il envoie à Henri de Navarre, Duplessis-Mornay insiste particulièrement sur les précautions qu'ils ont prises pour garder leur mission secrète et éviter que des fuites se produisent. Cependant, la divulgation d'un secret au roi comprend toujours un risque de fuite induit par les formes de la prise de décision royale, par le fait que le souverain prend conseil auprès de diverses personnes de son choix déterminées en fonction des circonstances.
 - 4 Pour mieux dissimuler la raison de sa venue à Paris, Duplessis-Mornay avait d'abord prétexté une affaire particulière nécessitant sa présence dans la capitale : « Pour négocier ma charge avec plus de poids et de silence, écrit-il au roi de Navarre, nous resoleumes de *coulourer mon voyage sur un procès* qui m'est d'importance [...] Et à tous j'ai tenu ce langage, fors qu'à M. de Chassin-court. »²
 - 5 L'audience secrète eut lieu le jeudi 16 février à l'hôtel de Longueville, « en la chambre du roi, d'où on fait sortir ung chascung »³. Dans la pièce étaient restées seulement quelques personnes : mis à part Henri III et les messagers du roi de Navarre, du Plessis, le capitaine de Beauregard et le sieur de Chassin-court, seuls étaient présents Pierre du Halde, premier valet de Chambre du roi et « quelques valets de chambre ». Pour que rien ne filtre, le roi avait appelé Mornay « seul en ung coin » de la salle. Il avait ensuite commandé de « faire approcher » le capitaine de Beauregard qui devait faire la narration au roi des informations qu'il détenait sur les pratiques du duc de Savoie dans le royaume auxquelles étaient associés les Guises. Pendant l'entretien, le roi et ses interlocuteurs étaient tombés d'accord pour continuer à dissimuler l'identité du capitaine de Beauregard, serviteur du sieur de Châtillon, sous le nom « de la Roche »⁴.
 - 6 Satisfait de la complicité du roi dans la préservation du secret, le sieur du Plessis eut brusquement quelques sueurs froides, quelques inquiétudes devant sa volonté de partager ces informations confidentielles avec Catherine de Médicis. Le négociateur protestant avait alors confié au roi les appréhensions qu'il concevait d'une telle résolution : « *Je fis quelque instance, au contraire, sur le commandement [que j'avais] de n'en parler qu'au roi.* [Henri III] me repliqua qu'il ne lui celoit rien, qu'elle estoit sa mère, et de son estat par plusieurs fois, que pour remedier il l'en falloit informer, et que ce même jour ils en traicteroient ensemble. »⁵
 - 7 Parvenus en son logis des Filles-Repenties, les négociateurs huguenots furent reçus par Catherine de Médicis. Elle eut le même souci que son fils de préserver le secret de la rencontre, mais, circonstance imprévue, François d'Alençon, duc d'Anjou, était là. Il aperçut le sieur du Plessis. Il ne participa pas à l'entrevue car il sortit de la chambre tout de suite après l'arrivée des gentilshommes. Après que le sieur de Chassin-court eut dit qu'ils étaient venus sur le commandement du roi « pour une affaire de très grande consequence », Catherine de Médicis « commanda à la princesse de Lorraine⁶ de *ne laisser approcher personne de son lit* » et fit entrer du Plessis avec le capitaine de Beauregard. Le conseiller du roi de Navarre a beau être très satisfait de sa journée, assurant à son patron que « le meilleur signe que je voie, c'est qu'on tient nostre fait secret : qui est le moyen d'y pourvoir »⁷, il n'en reste pas moins que l'affaire ne va pas tarder à s'ébruiter.
 - 8 Si l'on s'en tient à la journée même de la divulgation du message confidentiel du roi de Navarre, initialement destiné au roi seul, force est de constater que le cercle des personnes au courant des pratiques secrètes du sieur du Plessis s'est grandement élargi. À

la reine mère, à qui tout fut révélé, s'ajoutent ceux qui ont au moins été témoins de la venue des négociateurs huguenots : Pierre du Halde, François d'Alençon, la princesse de Lorraine et quelques valets. Et les choses vont aller en empirant...

- 9 Le lendemain, le vendredi 17 février, Philippe de Mornay apprend que « tout le jour, feut avec la Royne, monseigneur, et Monsieur de Villeroy près du lict de la Royne, traictant d'affaires »⁸. Pour le gentilhomme huguenot, il est presque certain que le duc d'Anjou a été mis au courant de ses tractations avec le roi : « Je doubte que le Roy n'aura pas communiqué le fonds de nostre affaire à son altesse. »⁹ ; son impression se confirmera quelques jours plus tard.
- 10 Le même jour, le nombre de gentilshommes au courant des révélations du roi de Navarre se fait plus important, car selon Mornay, « il est certain que [le roi] a tenu ung conseil » avec Villequier, les ducs de Joyeuse et d'Epéron, le maréchal de Retz, le chancelier, Villeroy et le sieur de La Vallette. Au sortir, il alla trouver la Royne, et tira le rideau sur lui, et feut une heure seul avec elle »¹⁰. C'est d'ailleurs à l'occasion d'une rencontre avec le sieur de Cheverny que le négociateur protestant acquiert la certitude que le roi a partagé le secret de l'affaire : « J'ai veu Monsieur le Chancelier, qui m'a bien fait sentir que le Roy lui avoit communiqué bien avant de ma charge ; m'adjoutant qu'elle lui a esté très agreable, et qu'il a envie d'y pourvoir. »¹¹
- 11 En somme, en moins de deux jours, plus d'une dizaine de gentilshommes connaissent l'existence, voire le contenu, de l'entrevue du roi avec le sieur du Plessis et ses compagnons.
- 12 Bien que le sieur du Plessis dise être persuadé que son audience avec le roi a été très secrète et que toutes les garanties ont été recherchées pour éviter toute fuite, quelques jours après, l'ambassadeur anglais est pourtant, lui aussi, au courant de la rencontre. Il n'y a plus seulement le seul cercle des conseillers choisis du roi qui partagent l'information, mais maintenant quelques agents de la représentation diplomatique à la cour¹².
- 13 Les comportements et les précautions de la dissimulation vont rapidement devenir l'objet de suspicion et de défiance de la part des exclus du partage du secret : c'est-à-dire les Guises. Au-delà du fait même que le roi « pratique » avec des huguenots, ce qui peut constituer un acte de défiance pour les Guises, c'est que le roi et ceux qui ont été dans la confiance de ce secret, ont voulu leur cacher l'affaire, leur refuser l'accès au secret, dont finalement ils ont eu vent. Sans même connaître le contenu exact de ce qui s'est dit, ce qui importe aux Guises, c'est que ces pratiques du secret et de la dissimulation indiquent qu'ils sont plus suspects au yeux du roi que les huguenots, et que le souverain se défie d'eux. Le partage du secret est une marque de faveur et d'estime : le souverain, lorsqu'il est détenteur d'un secret, ne le confie qu'à des confidents habilement choisis. En faisant le choix de certains gentilshommes comme dépositaires du secret, le roi renforce non seulement ses liens avec eux, mais les éloigne autant des Guises, de ceux à qui il ne faut rien dire. La communication du secret est aussi un échange : en partageant avec eux le secret d'Etat, il leur témoigne une marque de confiance dont il peut espérer qu'elle suscitera en retour une fidélité de leur part. Le fait même qu'Henri III les exclue de la connaissance du secret signifie qu'ils sont, soit indignes de confiance, soit les sujets mêmes de toutes ces pratiques et qu'on se prépare à leur tendre un piège.

Secret et univers de rumeurs

- 14 Cette difficulté pour le roi et les gentilshommes à garder le secret, vient d'abord du fait qu'il faut déjà le partager pour pouvoir agir. C'est ce qu'écrit Henri III au sieur de Carouge au mois d'avril 1588, peu de temps avant la journée des Barricades, à propos des princes de la Ligue : « Il sera bon aussy de découvrir leurs entreprinses qui ne peuvent estre si cachées et secrettes parmy ung sy grand nombre de gens que l'on dict qui s'en meslent, que l'on n'en apprenne si non tout au moing une bonne partye... »¹³. Dans le milieu courtois ou au sein des partis nobiliaires, il existe, comme le dit Stefano Guazzo, « des rapporteurs, lesquels ordinairement servent d'espions, mouschart, et referendaires » ; ces gens « revellent les secrets qu'on leur communique, lesquels combien faillent, je m'en rapporte à vostre bon jugement. La moindre peine que telles gens meritent est qu'on leur desracine la langue de la bouche... Il [est] plus difficile de tenir un charbon ardent en sa main, qu'une parolle secrette en la bouche. Et pource je dis que celuy est bien fol, qui declare à autruy un sien secret affaire, si la necessité ne le contraint d'autant que celuy se rend esclave d'autruy, qui dit son secret à qui ne le sçait point... »¹⁴
- 15 La complexité à conserver le secret vient ensuite de la particularité du milieu urbain parisien, de ses réseaux d'informations. Si l'on en croit diverses sources du temps, essentiellement diplomatiques, presque rien n'échappe aux uns et aux autres. Paris est une ville où les Guises disposent d'un large réseau d'amitié et d'influence qui draine vers eux toute une foule d'informations sur les déplacements de ceux sur lesquels se porte leur curiosité politique. Le roi ne manque pas non plus d'espions dans l'entourage des princes catholiques ou bien d'observateurs dans la capitale qui ne tardent pas à rapporter ce qu'ils ont vu ou bien ce qu'ils ont entendu dire. Ces princes agissent et parlent d'ailleurs en se sachant mutuellement épiés de façon permanente, et en connaissant aussi les bruits ou les rumeurs qui circulent sur leurs propres « pratiques ».
- 16 Les principaux gentilshommes ou les ambassadeurs disposaient de nombreux informateurs pensionnés ou d'amis à la cour. Bouchel écrivait à la fin du XVI^e siècle qu'il était utile à un ambassadeur d'avoir à la cour un ami éprouvé qui puisse l'informer de tout ce qui se passe dans le royaume, « à cause des faux bruits que sèment ordinairement les ennemis d'un Estat, même en temps de guerre »¹⁵. Le duc de Nevers, gentilhomme d'origine mantouane, un grand, stipendiait plusieurs gentilshommes italiens fréquentant la cour qui lui envoyaient régulièrement des mémoires contenant les principales nouvelles et les bruits rapportés.
- 17 Tout se joue aussi sur fonds de rumeurs et de bruits permanents qui tendent à faire résonance à leurs paroles ou à leurs actes. La rumeur est un personnage familier de la grande ville. Début 1585, Philippe de Mornay évoque dans ses dépêches « la commune opinion... qui se pourmene par les marchés et par les rues »¹⁶. Comme plusieurs historiens l'ont souligné, la rumeur « identifie une grande sociabilité de l'oral »¹⁷. Les documents soulignent une propension parisienne au qu'en dira-t-on.
- 18 La rumeur et les bruits sont considérés comme de véritables sources d'information : il y a des lieux bien connus à Paris où l'on peut se tenir au courant des affaires politiques colportées par les conversations. Le cloître des Célestins était, par exemple, le rendez-vous des courtisans et des étrangers. C'est donc dans un monde d'indiscrétion permanente et connu comme tel que se meuvent et s'expriment ceux qui font le jeu politique au début de l'été 1584.

De quelques techniques pour cacher ses secrets

- 19 Pour les hommes du XVI^e siècle, il existe plusieurs moyens pour garder un secret et résister aux assauts des questions et des investigations.

Tramer sans préméditer

- 20 Le vicomte de Tavanès, un seigneur bourguignon, bon serviteur de la maison de Lorraine, décrit dans ses mémoires comment un secret éventé finit par venir jusqu'aux oreilles de celui qui devait en rester ignorant : « Le secret qui est dit perd son nom... Les amis, les serviteurs, les femmes regardent, cognoissent le naturel, inclinations, observent toutes actions, taciturnité, pensées, soing, tristesse, motz entrecoupez d'aucuns, les discours longs, les commandements faits ; entretiennent les valets de ceux qui arrivent, considerent la saison, ce qui se peut et devoit faire, quelles gens parlent à leur general ou maistre, secrettement ou à heure induë : deux ou trois curieux rapportant toutes les actions sur le tapis, il leur est aisé de deviner la verité ; *ce qu'avenant, sans que le chef leur ait dit, soit par mescontentement de n'avoir esté advertis, ou qu'ils croyent n'offencer, ne se sentent obligés à taire un secret qui ne leur a esté commis et qu'ils ont appris par finesse, le divulguent et accroissent, et plus le chef use d'artifices grossiers pour se couvrir, plus il se decouvre.* »
- 21 Pour Jean de Saulx-Tavanès, deux moyens peuvent empêcher toute divulgation : « Il y a de la prudence à se taire, et non moins à empescher de deviner ce qu'on veut faire. Pour couvrir le vray, faut semer le faux. » Mieux vaut encore ne pas avoir de secret, c'est-à-dire de ne pas tramer quelque chose trop longtemps à l'avance¹⁸. Comme l'écrit le vicomte dans ses mémoires, lorsque l'on veut « pratiquer » ou élaborer un stratagème, il ne faut pas se montrer trop artificieux et secret, sous peine d'alerter celui que l'on veut piéger. Dans ses mémoires, il revient à plusieurs reprises sur la Saint-Barthélemy et sur l'exécution des Guises survenue si soudainement pendant les États généraux de Blois en 1588. En gentilhomme de « grande entreprise » qu'il a toujours été, Tavanès estimait que de telles exécutions ne pouvaient être tramées à l'avance parce qu'elles auraient été forcément découvertes : « Si les massacres de la Saint-Barthelemy et de Blois fussent esté premeditez, ils ne fussent reussis : pensant se couvrir souvent on se descouvre : *aux grandes executions parfois le trop de dissimulation, d'artifices, inventions, faux bruicts, nuit et fait soupçonner...* »¹⁹ Le meilleur des artifices dans ce type d'exécution, c'est peut-être de n'en avoir pas vraiment, il ne faut pas chercher à préserver un secret longtemps car ce dernier finit par être révélé ou par susciter des doutes, mieux vaut ne pas en avoir et passer immédiatement à l'action.

Masquer par la mine et la contenance

- 22 Il faut offrir une surface lisse et étanche à toutes les spéculations et constructions fantasmagiques du secret. Le roi ou les gentilshommes masquent leurs sentiments ou leurs affections pour ne pas trahir le secret de leurs desseins politiques profonds. Cette habileté à feindre, nécessaire à tout gentilhomme pour mener à bien ses affaires, est souvent commentée ou encouragée dans les textes enseignant la contenance au courtisan ou dans les dialogues platoniciens publiés à l'intention d'un public évoluant dans l'entourage du monarque. L'un de ces dialogues tiré du recueil d'Étienne Du Tronchet, un conseiller de Catherine de Médicis, a pour sujet la nécessité pour tout homme de

conserver ses secrets et met en valeur une sentence de Platon disant que celui « qui expose son secret, prostitue sa liberté en la main d'autrui ». ²⁰ Pour dissimuler le secret de ses affaires, le mystère de ses desseins, il faut donc user de « masques », de feintes de visage, véritable « pratique » politique de la Renaissance française.

- 23 Il ne faut rien trahir par son visage : de nombreux documents soulignent que le roi excelle dans la maîtrise de son visage, dans sa capacité à contrôler sa mine pour ne pas laisser poindre ses avis, ses rancunes et ses sentiments à l'égard des gentilshommes qui l'entourent. Brossant un portrait d'Henri III un an après les troubles de la Ligue du printemps 1585, l'ambassadeur de Savoie, un homme aguerri dans l'art de la feinte, dans le jeu du visage, estime qu'« il est prince qui sçait merveilleusement desguiser ses passions, feindre et simuler »²¹. Lucinge livre aussi un exemple éloquent sur la capacité du roi à contrôler sa mine à l'issue d'un entretien de « deux grosses heures avec sa mère » dont le contenu était destiné à rester secret. À la demande des souverains, tout le monde était sorti de la salle, « excepté la princesse de Lorreine et Madame de Marigny, sa gouvernante, de laquelle on a sçeu la contenance qu'ilz se feirent. Après plusieurs propos, le Roy dict à sa mère qu'elle n'estoyt en si mauvais estat de sa santé qu'on luy avoit donné à entendre et qu'elle avoyt assés bon visage. “Je ne me porte que trop bien, respondit-elle, puisque je ne peulx plus servir à rien. Je n'auray aucun regret à la mort quand je vous serai inutile.” À ce mot, le Roy, la larme à l'œil, luy dict que sa présence luy estoyt par trop necessayre, et que, sans elle, il vouldroit estre mort lui-mesme. Ce fust la fin de la première entreveue ; mais le Roy sortant *avec un visage autant asaysoné qui luy fust possible, monstra un merveilleux contentement, et sortit en riant du colloque pour monstrer que les afayres sont en calme.* »²²
- 24 L'importance accordée au visage dans les relations sociopolitiques est perceptible par le sens que l'on donnait à la fin de la Renaissance au mot « visage » et au mot « figure ». A cette époque, le mot visage désigne l'aspect que présente une chose et spécialement la personnalité. Il s'emploie aussi pour « air de visage, expression » et il est souvent employé dans des locutions figurées comme « de bon visage » qui signifie « d'un air satisfait » ou « faire bon visage » qui signifie « faire bon accueil ». L'attitude générale de la personne se résume au seul visage. Il est significatif qu'à la même époque le terme « figure » se spécialise du sens de « forme extérieure » et s'emploie dès le milieu du xvi^e siècle pour forme de la face humaine, qu'il s'agisse de caractériser l'air ou la mine ou de parler du visage. Or le mot figure qui vient du latin *figura* connote l'idée même d'artifice facial, étant formé sur le radical de *ingere* qui signifie « façonner dans l'argile »²³, radical qui a donné le mot « feindre ».
- 25 Le visage est surtout perçu dans la société nobiliaire du temps des guerres de religion comme un instrument permettant de tromper et cacher la vérité. Michel de Montaigne souligne souvent dans ses *Essais* la dichotomie entre pensée secrète et visage apparent : « Chacun peut faire bonne mine par le dehors, plein au dedans de fiebvre et d'effroy. *Ils ne voyent pas mon cœur, ils ne voyent que mes contenances. [...] nous sçaurons bien pour ce coup couvrir nostre jeu d'un bon visage et d'une parolle asseurée, quoy que l'ame nous tremble au dedans.* »²⁴ Les gentilshommes savent donc masquer leur visage pour dissimuler leurs pensées.
- 26 Montaigne se voit d'ailleurs vivre dans un monde qu'il conçoit comme un théâtre au sein duquel chacun joue un rôle de comédie, que certains n'arrivent plus à abandonner, y compris lorsqu'ils sont dans l'intimité de la solitude : « La plupart de nos vacations sont farcesques. “*Mundus universus exercet histrioniam*”²⁵. Il faut jouer duement nostre rolle,

mais comme rôle d'un personnage emprunté. *Du masque et de l'apparence, il n'en faut pas faire une essence réelle*, ny de l'étranger le propre. Nous ne savons pas distinguer la peau de la chemise. C'est assés de *s'enfariner le visage, sans s'enfariner la poitrine*²⁶. J'en vois qui se transforment et se transsubstantient en autant de belles figures et nouveaux estres qu'ils entreprennent de charges et qui se prelatent jusques au foye et aux intestins, et entreinent leur office jusques en leur garde-robe. »²⁷

- 27 Le sieur de Montaigne, tout en faisant ce constat des visages derrière lesquels on se dissimule, dénonce la propension des gentilshommes, des courtisans ou des princes de son temps à en user ou plutôt à en abuser au sein du jeu politique, en joignant à l'artifice du visage, celui de la parole : « Il ne faut pas toujours dire tout, car ce seroit sottise ; mais ce qu'on dit, il faut qu'il soit tel qu'on le pense, autrement c'est meschanceté. *Je ne sçay quelle commodité ils attendent de se faindre et contrefaire sans cesse, si ce n'est de n'en n'estre pas creus lors mesmes qu'ils disent la verité ; cela peut tromper une fois ou deux les hommes ; mais de faire profession de se tenir couvert, et se vanter, comme ont fait aucuns de nos princes, qu'ils jetteroient leur chemise au feu si elle estoit participante de leurs vrayes intentions [...] et que, qui ne sçait se faindre, ne sçait pas regner, c'est tenir advertis ceux qui les ont à practiquer, que ce n'est que piperie et mensonge qu'ils disent.* »²⁸
- 28 Si le visage fait l'objet de tant de regards, ce n'est pas seulement parce qu'il peut être décodé, décrypté, mais c'est aussi parce qu'on espère y déceler une faiblesse de la mine, c'est-à-dire un mouvement furtif ou une émotion subreptice et incontrôlée, pouvant trahir ou laisser entrevoir les pensées. Le visage, souvent décrit comme un masque dissimulant toutes les malices et « menteries », peut aussi laisser transparaître, lorsqu'il est scruté intensivement, les « esmotions fievreuses » mais aussi les secrets les plus dissimulés. Michel de Montaigne avoue parfois laisser transparaître son for intérieur à l'occasion de l'un de ces moments de faiblesse où l'on n'arrive plus à se cacher du regard d'autrui : « A quant de fois *tesmoignent les mouvemens forcez de nostre visage* les pensées que nous tenions secrettes, et nous trahissent aus assistans. »²⁹ Ainsi les hommes du XVI^e siècle au cœur du jeu politique ou même au sein de leurs relations sociales sont-ils à la quête des imperfections du masque qu'un interlocuteur ou un gentilhomme observé attentivement peut concéder aux yeux scrutateurs traquant la faille du paraître.
- 29 C'est ce qu'explique le chevalier Cavriana au duc de Nevers, à propos d'une audience avec le roi en novembre 1585. Pendant toute sa harangue, Philippe de Cavriana avait cherché à en saisir l'effet sur Henri III : il prend soin de fixer le visage du roi pour tenter d'y lire ses réactions. Il « envisage » pour dévisager. Il n'est d'ailleurs pas le seul à le faire, car toute l'assistance scrute les moindres signes émis par le monarque pour savoir si ce dernier fait « bon » ou « mauvais visage » à la sollicitation du duc de Nevers. Dans la relation que le médecin mantouan écrit au duc de Nevers, il montre qu'il a prêté attention aux yeux du monarque. En diplomate averti, en courtisan expérimenté, Cavriana a conscience qu'il a, en fait, peu à espérer de la mine du roi. Il sait que le visage des princes est le support de tous les artifices, de tous les masques. En revanche, les yeux peuvent toujours trahir un secret dissimulé, car ils sont considérés par beaucoup comme le miroir de l'âme. Pourtant Henri III, même dans ses yeux, n'a rien laissé transparaître de son jugement, ce dernier – dit Cavriana – « me regardant toujours au visage avecq un œyl assez doux, mais immuable »³⁰.
- 30 La pression du regard sur le visage de l'interlocuteur est un moyen pour le roi de déjouer les secrets, les pratiques cachées, les mensonges. Sous l'effet de la passion, les traits du visage, pourtant agiles à simuler, peuvent se crispier et laisser deviner aisément aux

interlocuteurs ou aux observateurs ce qu'ils cachaient. Aussi l'un des moyens pour obtenir l'aveu du visage va-t-il consister, pour celui qui entreprend de démasquer son interlocuteur, à provoquer chez ce dernier l'émotion qui va enrayer la machine de l'artifice. Ainsi l'ambassadeur vénitien relate-t-il au Doge comment le roi, par l'effet d'un discours habile, confondit le cardinal de Vaudémont³¹ au début des troubles de la Ligue. L'événement se situe au tout début du mois d'avril 1585. Les principaux seigneurs ligueurs viennent de quitter Paris sans le congé préalable du roi pour rejoindre la Champagne. Le cardinal de Vaudémont avait confié à sa sœur, la reine de France Louise de Lorraine, sa décision de quitter Paris à l'instar des princes, mais « voulant partir sans prendre congé du roi, fut exhorté par sa sœur à ne pas commettre une telle erreur ». Le cardinal de Vaudémont se serait rendu alors auprès du roi, entrevue dont a eu écho l'ambassadeur et racontée en ces termes : le roi « lui tint un long discours au sujet du peu de respect que lui portait le duc de Mercœur, son frère, qui était arrivé à la grandeur et à la richesse à cause de tant de faveurs que le roi lui avait faites. Le cardinal de Vaudémont essaya de justifier son frère disant qu'il s'agissait de bruits répandus par des gens qui enviaient sa bonne réputation et que le roi le verrait un jour. Le roi lui répondit en relatant tout ce qui est dessus, *le cardinal se troubla et le montra dans son visage*. Le roi alors lui dit des paroles sévères. Ainsi le cardinal de Vaudémont partit-il au grand chagrin de la reine régnante, qui resta profondément affligée, et ne manqua pas de prier Dieu toute la journée, tantôt dans une église, tantôt dans l'autre, pour qu'il veuille arranger ces rumeurs... »³²

- ³¹ L'enjeu d'une rencontre politique, d'un « abouchement », est souvent de faire tomber ce masque ou de le faire légèrement se découvrir. « Feindre » un visage particulier lors d'une entrevue s'inscrit toujours dans un contexte politique précis. Lors d'une négociation qui prend souvent la forme d'un « parlementement », le dessein immédiat de chaque interlocuteur est d'essayer de « découvrir » le masque de l'autre pour tenter de lui arracher des vérités. Ainsi le 9 avril 1585, lors de la première rencontre entre Catherine de Médicis et le duc de Guise à Épernay, la reine mère tente-t-elle dès le début de l'entrevue de découvrir les intentions et les « desseins secrets » d'Henri de Guise. Celui-ci se livre à une véritable comédie pour ne pas trahir les projets qu'il a faits et les décisions qu'il a prises en concertation avec les princes associés. La Reine mère raconte que Guise « me faisant la révérence, j'ay trouvé bien *mélencolicq* ; et estans entrez en propos, il a *jecté des larmes, monstrant d'estre fort attristé*. Et après luy avoir fait bien amplement les remonstrances qui m'ont semblé convenables, l'assurant tousjours de vostre bonne grace, quant il s'en rendoit digne, et après aussy *l'avoit exhorté de parler franchement*, il m'a dict qu'il se confesseroit à moy à la vérité de toutes choses ». Toutefois selon Catherine de Médicis, Henri de Guise ne confesse rien du tout et se montre sourd à ses demandes. La mère du roi tente alors de le découvrir : « Je luy ay dict, *voyant qu'il ne s'ouvroit poinct à moy*, que je ne pensois pas qu'ilz eussent entrepris ung tel fait, qu'ilz ne sceussent à quelle fin ilz désiroient venir. Sur quoy, il m'a confessé qu'ilz vous en vouloient présenter une requeste et s'est laissé entendre qu'il eust bien désiré que je m'en retournasse à Paris ». Mais la confession ne s'étend guère. Alors la reine tente autre chose : « Luy ay encore représenté [...] le grand tort que luy et les siens se faisoient et le grand préjudice que ce seroit aussy à cest Estat [...] Et voyant que je n'en pouvois rien tirer, je luy ay dict que je voulois appeller, et de fait j'ay fait venir auprès de nous, les sieurs de Lyon, de la Chappelle des Ursins, de Lanssac et Pinart, pour sçavoir si nous pourrions ouvrir quelques moiens qui y feussent propres, et avons chacun de nous fait ce qu'avons peu pour les luy faire dire. » Effort sans résultat : « Mais il a tousjours dict qu'il n'estoit poinct seul en ce

fait, et d'avantage qu'il se sentoit tellement perplex en son esprit, qu'il n'y pouvoit plus avant entrer. »³³

- 32 L'importance accordée au visage, au secret qu'il peut receler se traduit aussi par un véritable engouement pour la physionomie au sein de la noblesse. Les « physiognomes » se livrent à l'étude habituelle ou passagère des caractères et des émotions par la face. Leurs ouvrages parus en France ont très souvent été réédités au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle et les écrits italiens ou espagnols sur le sujet ont été traduits et réédités eux aussi³⁴. Les indices fondamentaux pour déceler les passions cachées d'un homme sont rassemblés dans son visage, dans sa forme et la particularité visible de chacune de ses composantes, à savoir le front, les yeux, le nez, la bouche, les lèvres, les dents, la langue. Celui qui est initié à la connaissance de la physionomie peut donc par la seule lecture méthodique et attentive du visage de son interlocuteur connaître sa complexion intérieure.
- 33 La culture du secret à la Renaissance ne consiste pas seulement aux moyens employés par les hommes pour sa conservation : discipline du visage, maîtrise du langage et des passions. Le secret est souvent un artifice destiné à tromper dans le jeu politique, un « effet » destiné à provoquer chez l'adversaire des réactions.

La « Performance » du secret

- 34 Ce qui frappe à la lecture de la correspondance politique du temps d'Henri III, qu'elle soit diplomatique ou nobiliaire, c'est la quantité de secrets éventés, de « pratiques » ou entreprises révélées, de confidences trahies. Loin de n'être « qu'un vide clos cerné de bruits » selon la belle définition de Gaëtane Lamarche-Vadel³⁵, le secret semble aussi instrumentalisé, c'est-à-dire que les gentilshommes et le roi font croire à leurs adversaires ou à leurs partenaires qu'ils ont des secrets. Ils semblent même parfois jouer à se faire croire qu'ils ont des secrets. Ils savent suggérer le secret au moyen de plusieurs artifices : par une posture signifiante du corps donnée à voir, par un usage habile et calculé de l'aparté, par le fait de susciter des bruits et des rumeurs autour d'un prétendu secret. La finalité de faire croire à la réalité d'un secret qui n'existe pas est plurielle. Le soupçon d'un secret qui se trame chez l'adversaire, pousse les gentilshommes à se « remuer », à entreprendre, à parler. L'idée d'un dangereux silence met fin au silence...

Le secret : une supercherie politique ?

- 35 Cette notion de secret instrumentalisé, de secret artifice politique, est d'ailleurs présente sous la plume des penseurs de la Renaissance. Une histoire racontée par Blaise de Vigenère au début de son *Traité des chiffres ou secretes manieres d'ecrire*, publié en 1587, est très éloquente sur le pouvoir suggestif du spectacle du secret et sur l'usage habile qu'en pouvait faire un roi. Elle met en scène Denys, tyran de Syracuse, en présence de ses courtisans. Le prince était honni par ses sujets « à cause de ses cruels et iniques portemens execrables, odieux, abhorré, detesté de Dieu et des hommes ». De cette haine qu'on lui portait, il tirait la crainte qu'on attentât à sa personne, « se retrouvant en une peine perpetuelle pour les aguets³⁶ qu'on luy dressoit ». Un jour, « un passant, affronteur de vray, mais d'une invention fort galante », vint aborder en pleine audience le tyran et s'adressa à lui publiquement, devant les courtisans curieux et attentifs : « Seigneur, tu sçais le mauvais vouloir qu'on te porte, et quantes manieres de gens qui

conspirent ordinairement contre toy, dont tu as tant d'affaires à te preserver : si tu veux me donner un talent d'or³⁷..., je t'enseigneray un moien que nul desormais ne pourra machiner contre toy que tu ne le descouvre aussi tost. » On imagine une assistance médusée, voire « esbahie ». Étonné lui-aussi par cette ouverture, « le tyran y presta l'oreille et l'ayant appelé à part en son cabinet, luy demande *quel pouvoit estre cest artifice*, avec la promesse de le contenter à son mot, voire mieux si cela luy reussissoit ». L'étranger s'avance alors pour lui révéler le secret qui assurera au tyran la quiétude tant recherchée : « Ce n'est rien à la verité, [...] car il n'appartient qu'aux dieux [de] découvrir le cœur des hommes, mais voicy où la chose bat : on voit assez combien tu es tenant et rapedanare³⁸ [autrement dit radin] de ton naturel, si que tu ne desgainerois pas volontiers une telle somme qu'à bonnes enseignes. Donne-la moy donques, et on ne fera point de doute que tu n'ayes sceu le secret ; au moien de quoy chacun se gardera de mesprendre... » Le tyran lui donna non seulement la somme en monnaie d'or convenue, mais encore « luy fit d'abondant d'autres graces, si que tous en conceurent une telle opinion, que personne n'osa plus de là en avant rien attenter contre luy »³⁹. L'histoire ainsi racontée par Vigenère n'est pas seulement destinée à illustrer ses doutes sur les secrets de l'alchimiste Corneille Agrippa. Le serviteur de Louis de Gonzague, duc de Nevers, en tire aussi une critique de certaines pratiques de cour : « À cest exemple je voudrois dire, que plusieurs sont, qui pour s'acquérir quelque bruit et reputation sur les autres, *feignent sçavoir beaucoup de choses*, à quoy jamais ils ne parvindrent, transcendantes la commune opinion des hommes... » Et à Vigenère de conclure : « Nous sommes d'une tendre credulité, ès choses mesmes où il y a le moins d'apparence. »⁴⁰

- 36 Ce qui est en cause ici, c'est la propension des hommes de cour à faire croire qu'ils ont des secrets pour se donner de l'envergure. Mais il y a une autre dimension au secret suggérée dans le même exemple : le secret simulé devant des courtisans au regard scrutateur, mis en scène par le Prince avec la complicité d'un « consçachant », personnage qui partage le précieux secret – c'est du moins ce que l'on croit – peut être un « artifice » théâtral qui peut instantanément, lorsqu'il fait effet sur ses spectateurs passifs, renforcer virtuellement la puissance du prince et semer la crainte et le doute chez ceux qui conspirent contre lui, et déjouer ainsi les entreprises destinées à surprendre sa personne ou à le tuer. C'est exactement l'artifice dont use Catherine de Médicis devant les princes de la Ligue au printemps 1585, pendant les longues négociations préparatoires à l'édit de Nemours.

Catherine et la mise en scène de l'entretien privé dans les jardins d'Eprenay (1585)

- 37 A l'occasion des entrevues et des conférences qui se sont déroulées à Eprenay d'avril à mai 1585, la reine mère, parfois assistée de certains de ses conseillers, a savamment cherché à diviser ses adversaires, les princes de la Ligue. Parmi les artifices au cœur de son art achevé de la « pratique » et de la négociation, Catherine utilisa l'effet du secret. L'utilisation de cet effet n'était pas prémédité : la reine mère se montra observatrice de ses adversaires et sut exploiter les situations et les réactions qui se présentèrent à elle.
- 38 Lors de sa première entrevue avec le duc de Guise et le cardinal de Bourbon, réunis le soir du lundi 29 avril 1585 à Eprenay, Catherine de Médicis comprit qu'une utilisation spectaculaire de ses conversations en aparté pouvait rompre la cohésion de façade des princes de la Ligue. La reine reçut « malade » et alitée les deux gentilshommes. Sa posture et son état lui permettaient de jouer sur le protocole en faisant habilement approcher ou

éloigner ses interlocuteurs en fonction des circonstances et de ses observations. Lors de cette rencontre, Catherine de Médicis profita du moment où le cardinal de Bourbon venait la saluer pour semer le doute dans l'esprit du duc de Guise, qui assistait à la scène, seul, au fond de la salle.

- 39 A peine arrivé, Charles de Bourbon, accompagné d'Henri de Guise, pénètre dans la chambre de la reine mère et se dirige en premier vers elle : « Je vous diray que mon cousin le cardinal..., arrivant à moy, et *ainsy que je le tenais embrassé*, pleura et soupira fort, monstrant avoir regret de se voir embarqué en ces choses-cy, dont *luy et moy parlames ensemble assez longuement*. » Mais si d'un côté, la reine profite du moment où elle embrasse le cardinal de Bourbon pour confronter les arguments et justifications avancés par Henri de Guise lors de leur précédente rencontre du 9 avril dans le même lieu et pour découvrir de nouvelles informations, d'un autre côté, son attention se porte sur la réaction du duc de Guise.
- 40 En retrait au fond de la pièce, devant la longueur de ce qui prend l'apparence d'un conciliabule, ce dernier commence quelque peu à s'impatienter et fait brusquement irruption dans la conversation pour y prendre part, sans y avoir été préalablement invité par Catherine, comme s'il craignait que le cardinal se laissât à dire des choses qu'il ne fallait pas divulguer, comme s'il redoutait le pouvoir de persuasion de la reine mère ou encore comme s'il soupçonnait quelque manœuvre secrète de cette dernière dirigée à son encontre ou contre ses intérêts particuliers : « Et après avoir encore parlé des misères et calamités que causeroit cette guerre et les grands dangers où l'on se mettroit, *le duc de Guise s'approcha* ainsi que je declaray sommairement les grands et inévitables inconveniens ; *sur quoy il entra en nos propos...* »⁴¹ C'est donc sans y avoir été invité par Catherine qu'Henri de Lorraine met fin à l'aparté entre elle et le cardinal de Bourbon.
- 41 De son lit, Catherine semble bien avoir saisi que Guise réagissait assez mal aux discussions particulières qu'elle pouvait avoir avec Charles de Bourbon, ou lorsque ce dernier s'adressait à elle. Elle va tout faire pour cultiver cette irritation, en donnant encore plus d'importance au prélat, en n'écoutant que lui et en ne s'adressant principalement qu'à lui, tout en ignorant le duc de Guise. Ainsi la reine mère va-t-elle exploiter la place ou du moins l'image même que les princes catholiques associés donnaient au cardinal de Bourbon : un prélat sous l'autorité et sous le nom duquel ils avaient placé leur Ligue. Une primauté certainement perçue comme de pure forme par le pouvoir royal : en effet, la reine mère, tout comme le roi, estimaient que le duc de Guise en était véritablement le chef, comme elle l'écrivit d'ailleurs : « Monsieur de Guise est comme *le maistre d'escole* et fait tout ainsy du cardinal que faisoit en Guyenne, quand j'y estois, le vicomte de Turenne du roi de Navarre. »⁴²
- 42 Pour piquer de nouveau le duc de Guise et si possible le fâcher avec le cardinal, elle décide, après l'avoir observé et avant la conférence suivante prévue l'après-midi du 29 mai, de se livrer à une véritable mise en scène destinée à faire croire aux Guises et à leurs serviteurs présents ce jour-là, qu'il existe une entente secrète entre le cardinal de Bourbon et elle-même. Accompagnée de son conseiller de confiance René de Villequier, Catherine de Médicis provoque volontairement, dès le début de la journée, un long aparté avec le cardinal en l'invitant à une promenade dans le jardin de l'abbaye d'Épernay qui accueille les pourparlers de concorde : « Je vous diray que Villequier et moy parlames *longtemps à part au bout du jardin de cette maison* avec le cardinal de Bourbon, auquel Villequier dict honnestement tout ce qui se peut de vostre affection pour luy, et quand le

tort qu'il se faisoit et feroit encore davantage, s'il ne venoit promptement à quelque bonne resolution. »

- 43 Poursuivant le récit de sa journée de négociation, la reine explique alors au roi, son fils, que ce n'était pas tant le fait de ramener à la raison le vieux cardinal qu'elle recherchait lors de cette promenade, mais plutôt l'effet produit sur les observateurs de la scène, pressés derrière les fenêtres et sur les autres spectateurs inquiets, essaimés dans les allées du jardin : « Nous voyons bien que Monsieur de Guise, et tous ceux de son parti qui sont icy, estoient en grande poyne et doute que nous parlions si longtems ensemble à part, et pour cette occasion y demeuray-je le plus que je pus, et voudrois qu'ils fussent tellement divisés que nous puissions les séparer... »⁴³ Le jardin n'est pas seulement l'endroit idéal pour se mettre ostensiblement à l'écart des regards et des oreilles indiscrettes du duc de Guise, de ses conseillers et de la suite nombreuse qui l'ont accompagné à Épernay. Il offre le spectacle de la confiance, d'un conciliabule, pouvant faire naître dans l'esprit de « colliguez » assistant à la scène, doute et suspicion sur la personne du cardinal.
- 44 Le jardin, lieu accueillant les comédies, les pastorales ou les mascarades, devient aussi le lieu d'un théâtre politique fait d'illusions et d'effets. Illusions, car comme le théâtre de comédie qui met en scène un ensemble d'artifices, effigies, signes, jeux optiques, décors, habits, rôles, censés évoquer et réunir un monde qui n'existe plus et que la scène a ressuscité⁴⁴, le jardin d'Épernay devient, pour un temps éphémère, le théâtre visuel d'un dialogue entre la monarchie et les ligueurs, incarné par Catherine de Médicis investie des pouvoirs de représentation par le Prince, et le cardinal devenu l'effigie de la Ligue depuis la Déclaration du 30 mars 1585. Le jardin, image d'un monde végétal et minéral idéalement reconstitué, expression d'un ordre admirable de la Création divine, devient le décor d'une harmonie retrouvée, d'une entente et d'une concorde qui n'existaient plus, l'instant d'une promenade. Effets, car dans l'esprit de la reine, cette marche a pour objet avoué de briser la cohésion et l'entente apparente des ligueurs, en leur faisant croire à l'existence d'un secret factice pour faire naître dans leur esprit le doute et la suspicion à l'encontre du cardinal, voire même la jalousie de le voir si bien traité et admis dans la confiance du pouvoir royal. La promenade politique dans le jardin donne lieu à de nombreux commentaires de la part de ceux qui assistent de loin à la scène. La pratique n'est pas sans provoquer l'étonnement chez les courtisans qui insistent sur la volonté manifestée de la part des promeneurs de se retirer à l'écart, et sur la singularité du fait. Les témoins se plaisent à décoder, à juger les actions des promeneurs, c'est-à-dire les seules informations livrées aux regards. Chaque mouvement, chaque attitude, chaque comportement observé de loin donne lieu à des spéculations et à des interprétations touchant les intentions des uns et des autres, le climat des relations affectives entre les promeneurs.
- 45 Catherine de Médicis, à l'occasion de l'entrevue suivante, le 6 juin 1585 au soir avec le cardinal de Bourbon et les Guises, semble avoir continué à se servir de l'occasion des promenades dans le jardin d'Épernay, non seulement pour chercher quelque ouverture et conciliation sur les articles en discussion, mais aussi pour susciter des tensions entre les princes catholiques. La dépêche de la reine racontant la rencontre et la conférence du lendemain à Épernay a disparu, en revanche le témoignage du secrétaire d'État Claude Pinart, qui assistait la reine tout au long des négociations raconte, vue de l'extérieur, en position de spectateur, cette scène similaire à celle de la promenade du 29 mai : « Monsieur, ces princes et seigneurs arriverent hier icy vers le soir. La Royne mere du Roy après vespres se promena avec Monsieur le cardinal de Bourbon, les deux aultres princes

suivoient après et puis ladite dame Roine parla aussi à eulx tous trois ensemble, et devant et après souper à part à Monsieur de Guyze. » Une nouvelle fois, la reine s'adresse en premier au cardinal, sans que les Guises qui assistent un peu plus loin à la scène ne puissent entendre les propos échangés entre eux. Si la multiplication des apartés est une pratique utilisée dans l'art de la négociation pour obtenir de ses différents interlocuteurs esseulés ce qui ne peut être concédé d'eux lorsqu'ils sont ensemble, c'est aussi un moyen de pratiquer.

- 46 Devant les difficultés faites par les princes pour s'accorder, la reine et ses conseillers, le médecin Miron et le sieur de Villequier tentèrent de pratiquer le duc de Guise, seul d'abord dans le jardin, puis en compagnie de la reine mère avant et après son « disné ». Pour Pinart « le sieur de Guyze aura senti an proffont de son cœur la bonté du Roy et que le desir qu'a Sa Magesté à une bonne paix ». Mais le duc de Guise, en dépit des offres qui lui ont été faites pour son « particulier » ne se laissa pas persuader : « L'on ne peult prendre pied à sa façon de negocier et croy qu'il ne se resouldra rien par luy sur aulcun article qu'il n'en ait conferé avec ceulx de son party avec lesquelz il se concelle... »⁴⁵
- 47 Il est difficile de connaître l'efficacité du simulacre du secret sur le duc de Guise et ses associés pendant les négociations de Champagne en 1585. Mais il semble que, par la suite, Henri de Lorraine ait voulu éviter les effets d'une telle « pratique » du secret sur ses conseillers et les ligueurs parisiens qui assistaient, quelques années plus tard, aux négociations consécutives aux Barricades, en juin 1588, avec la reine mère. Bernardino de Mendoza, ambassadeur espagnol à la cour, relate que les tentatives de la reine mère et de Villeroy, destinées à rendre suspect le duc de Guise aux yeux des ligueurs parisiens ont, semble-t-il, échoué : « Villeroy, après avoir fait au duc de Guise les propositions dont je parle [...] lui déclara qu'il y avait en outre quelques points dont *il ne pouvait l'entretenir, conformément à ses instructions, qu'en secret*. Le duc de Guise lui répondit que les affaires qui étaient traitées en ce moment n'étaient point ses affaires particulières, mais celles de tout le parti de la Ligue, et par conséquent *il n'écouterait rien qui ne fût de nature à être entendu de tout le monde*. Villeroy insista à diverses reprises, mais vainement ; il ne put vaincre l'obstination du duc de Guise. *La reine mère elle-même ne put lui parler en particulier, et ce fut inutilement qu'elle mit tous ses artifices en usage pour obtenir un entretien secret avec lui*. À l'égard de Villeroy, comme à l'égard de la reine mère, il s'est montré inébranlable dans ses résolutions, à la grande joie des catholiques et des villes unies... »⁴⁶ En refusant l'entrevue proposée d'abord par le secrétaire d'État, puis par Catherine de Médicis, Henri de Guise montra qu'il avait bien conscience que la rencontre avait pour objet, non pas d'avancer dans les discussions, mais de le discréditer devant ses adhérents parisiens abusés par les artifices du secret.

Autre exemple de l'utilisation de l'apparence du secret : Henri III et les huguenots, Paris, février 1584

- 48 Lors de la venue des députés huguenots au début de 1584, le roi semble avoir aussi utilisé l'effet du secret. Le mardi 21 février, le souverain avait fait en sorte que Philippe de Mornay et ses compagnons entendent un entretien censé être confidentiel. Les gentilshommes avaient été convoqués par Nicolas de Neufville, sieur de Villeroy, pour venir le trouver dans le lieu où le roi résidait. Arrivés sur place « après disner », ils avaient été invités à patienter dans une pièce voisine du cabinet royal d'où ils pouvaient percevoir les propos échangés entre Henri III, Villeroy et un gentilhomme : « Nous entrasmes en la chambre du Roy, où nous trouvâmes le comte de Sault, que le Roy avoit

mandé, suivant le moyen qu'avions proposé, de remédier à la Provence, par son entremise envers le sieur de Vins son beau frere. Le Roy qui estoit seul en son cabinet, avec le sieur de Villeroy, le fit appeler, l'y retint bien une heure, et *pouvions entendre partie de ce qu'il lui disoit.* »⁴⁷ Du Plessis ne dit rien de ce qu'il a pu ouïr et ne commente pas cette situation inhabituelle. Il semble probable que le contenu de la conversation ne devait pas être défavorable aux intérêts du prince béarnais, car Du Plessis n'aurait pas manqué d'indiquer à son maître que le roi, malgré un bon visage apparent, pratiquait contre lui. S'agissait-il d'une indiscretion provoquée par le roi, destinée à renforcer la confiance des députés huguenots envers lui ? Il est difficile de croire que la situation ne relevait que du hasard des lieux car toutes les précautions étaient prises par le roi pour assurer le secret de son cabinet. Dès 1574, Henri III avait mis au point un règlement de sa Maison, qui contenait plusieurs dispositions pour se prémunir contre les oreilles indiscretes, susceptibles de glaner quelque précieuse information. Ces mesures étaient non seulement destinées à limiter l'approche de la salle où avait lieu l'entrevue, mais aussi à garantir sa sûreté phonique : le règlement stipulait que les gardes devaient faire « retirer ceulx qui seront en ladite salle le long des murailles »⁴⁸. Il s'agissait de faire en sorte que les visiteurs ou les serviteurs de la Maison du roi, susceptibles d'être pratiqués ou rétribués, ne puissent écouter aux murs et ensuite rapporter le contenu des conversations.

Le secret comme un moyen de faire parler de soi

- 49 Le fait de pratiquer, de rechercher sans cesse à s'engager dans de nouvelles entreprises censées être secrètes, sans même avoir achevé les précédentes, le fait de s'entremêler dans diverses alliances couvertes dont le contenu est rapidement rapporté dans le milieu courtisan, était un moyen d'exister sur la scène politique. Décrivant l'attitude des grands du royaume de France, l'ambassadeur de Savoie, René de Lucinge, évoque leur propension au mouvement ou leur « remuement » perpétuel, instable et incertain : « Et aujourd'huy s'ilz ont jecté un project, ilz le defont le lendemain, sans suivre constamment aucune chose qu'ilz proposent. De cella naissent à tous momens diverses entreprises parmy eux, nouveaux desseings, qu'ils tiennent pour achevez de les avoir seulement pensés ; et ceux qui en escrivent, incertains et douteux si par la mesme soudayneté ilz ne les font voir comme ilz passent à leurs seigneurs et maistres, ausquelz ilz doyyent rendre compte... »⁴⁹. Les Guises, comme bien d'autres gentilshommes, mènent une quête de l'action, ils cherchent en permanence à tramer secrètement un complot, à s'engager dans une entreprise. Tout n'est pas réalité, réalisé ou réalisable. Il faut exister par sa réputation. Les exploits qui font parler d'eux ne sont pas seulement ceux qui sont contés dans les histoires des guerres passées. Ils sont aussi dans les projets dissimulés ébruités, ceux qui alimentent les conversations courtoises ou parisiennes, ou dans les desseins pour lesquels ils pratiquent.

Conclusion

- 50 La culture du secret du temps de Henri III n'est pas seulement celle des moyens utilisés pour préserver le contenu de la décision politique. Le secret est souvent un artifice destiné à tromper, à susciter des rumeurs, à provoquer autrui pour qu'il soit obligé d'agir politiquement, action qui, du fait des contraintes même du jeu politique, le pousse à partager et révéler ses propres secrets. Le secret n'est bien souvent qu'une simple apparence. Il est un leurre actif. À travers les exemples de Catherine de Médicis avec les

princes de la Ligue ou de Henri III avec les huguenots, on peut parler de mise en scène du secret, d'un secret théâtralisé. Le secret reste cependant un art de la dissimulation. Il ne suffit pas de cacher mais de tromper l'œil de celui qui regarde. Si la bouche se tait, le corps, le visage prennent le relais de la parole ; ils sont même d'autant plus expressifs que les mots ne les soutiennent pas. Pour bien garder son secret, il ne suffit pas de ne point le dire : il faut se posséder tellement soi-même qu'il n'échappe pas une parole qui fasse deviner aux autres ce qu'on cache ou qui donne même à connaître qu'on a un secret... Pour se bien couvrir, il faut sauver toutes les apparences. Il faut agir comme si on n'avait pas de secret. Il faut être sobre et maigre de ses passions, car tout ce qui trouble la raison délie la langue. Ne point parler, ne point laisser échapper par les expressions du visage et les gestes ce que l'on veut taire, avoir des dehors insignifiants, calquer ses sentiments sur son extérieur, n'avoir plus d'intérieur. Le secret est maîtrise de soi, de sa langue, domptage du corps, contrôle de ses passions⁵⁰. Les vrais « praticiens » du temps d'Henri III sont ceux qui sont capables de discipliner leur visage, de maîtriser leurs émotions, de contrôler leurs paroles, autant d'artifices nécessaires dans la conservation du secret. Le roi Henri III fut peut-être l'un des meilleurs « praticiens » de son temps, c'est certainement ce que pensait l'ambassadeur de Toscane Philippe de Cavriana. Le gentilhomme connaissait bien le roi et sa manière de mener des affaires politiques, ayant été employé comme agent à la cour. Il connaissait les ressources du souverain en matière de langage ambivalent, il le savait aussi grand dissimulateur. Le jour où il a été peut-être le plus ébloui par la science du roi, c'est le 23 décembre 1588, celui de l'exécution du duc de Guise. Ce jour-là, Cavriana s'émerveilla de la nouvelle de la mort du duc. Ce n'était pas le geste meurtrier qu'il admirait. Non, c'est l'habileté avec laquelle le roi avait organisé son fait contre Henri de Guise, le souverain ayant conduit cette « pratique... avec tant d'adresse et d'art que rien ne peut s'en dire, punissant celui-là avec les mêmes astuces dont ce dernier se servait pour tromper les autres »⁵¹. Philippe de Cavriana était au plus près des événements. Il se trouvait dans le château de Blois, plus précisément dans la chambre de la reine mère, lorsque Henri III vint lui annoncer la mort des Guises⁵². Il n'est pas très sûr des détails qu'il peut donner dans sa dépêche sur les motivations du souverain ou les circonstances de l'exécution de Guise. Toute la mise en place du guet-apens se fit avec la plus grande discrétion : « Ce fait s'est passé avec tant de secret de la part du roi qu'on ne peut rien dire. »⁵³ Certes, la réussite de l'organisation du piège fut certainement le produit d'une grande culture du secret. Mais la vraie dissimulation du roi est peut-être ailleurs. Pour être vraiment secret, il ne faut surtout pas paraître en avoir ; pour paraître vraiment secret, il faut peut-être ne pas en avoir du tout. La clef du secret pour l'homme de cour semble bien être de faire croire qu'il en a et de ne pas en avoir afin de lier les autres et n'être soi-même lié par rien, sinon par du semblant.

NOTES

#Notes#

1. À la Renaissance, on désigne sous le terme *pratiques* des agissements ou des comportements dissimulés, faits de ruse, de théâtralité et de duplicité corrompant les relations

d'amitié, de fidélité et d'obéissance. *Pratique* est un vocable polysémique, mais toutes ses significations appartiennent à une même sphère : celle de l'artifice, des manœuvres, des intrigues et des stratagèmes. Artifices destinés à dissimuler ses intentions, à manipuler le partenaire, à le porter à croire, à dire et à faire ce que l'on souhaite qu'il croie, dise ou fasse. Cf. Xavier LE PERSON, « *Pratiques* » et « *practiqueurs* ». *La vie politique à la fin du règne de Henri III (1584-1589)*, Genève, Droz, 2002.

2. Lettre de Philippe de Mornay au roi de Navarre, de Paris, le 20 février 1584, *Mémoires et correspondance*, éd. A. D. La Fontenelle de Vaudoré et P.-R. Auguis, Genève, Slatkine, 1969, t. II, p. 522-523.

3. *Ibid.*, p. 523.

4. *Ibid.*, p. 525.

5. *Ibid.*, p. 529.

6. Christine de Lorraine, fille du duc de Lorraine et sœur de la reine de France.

⁷ *Ibid.*, p. 533.

⁸ *Ibid.*, p. 532.

⁹ *Ibid.*, p. 533.

¹⁰ *Ibid.*, p. 533.

¹¹ *Ibid.*, p. 535.

¹² « Great practice against France now has never was », Dépêche de Stafford à Walsingham, de Paris, le 13 février 1583 (C. J., st. An.), *Calendar of State Papers, Foreign Series... (July 1583-July 1584)*, éd. S. Crawford Lomas, London, Public Record Office, 1914, p. 350.

13. Lettre de Henri III au sieur de Carouges, de Paris, le 13 avril 1588, BnF, ms. fr. 3394, ff° 60 v°-61 r°.

14. Stefano GUAZZO, *De la civile conversation...*, Paris, Jacob Stœr, 1609, p. 58.

15. Laurent BOUCHEL, *Bibliothèque du Droit François*, cité par Édouard FRÉMY, *Essai sur les diplomates du temps de la Ligue*, Genève, Slatkine, 1971, p. 71.

16. « Lettre de discours sur les divers jugemens des occurrences du temps, fait par M. Duplessis. Du 18 mars 1584 », *Mémoires et correspondance*, op. cit., t. II, p. 558.

17. Arlette FARGE, Jacques REVEL, *Logiques de la foule*, Paris, Hachette, 1988, p. 101.

18. Jean de SAULX-TAVANES, *Mémoires de Gaspard de Saulx-de-Tavanès*, éd. J.-F. Michaud et J.-J.-F. Poujoulat, in *Mémoires pour servir à l'histoire de France...*, Paris, A. Everat, 1838, 1^{re} série, t. VIII, p. 214-215.

19. *Ibid.*, p. 413.

20. Étienne DU TRONCHET, *Discours académiques florentins appropriés à la langue française*, Paris, L. Breyer, 1576, p. 81 r°-v°.

21. [René de Lucinge, sieur des Allymes], *Le Miroir des princes ou grands de la France et un bref discours des trois Estats du Royaume avec les conjectures de ce que doibt estre de luy à l'advenir*, éd. A. Dufour, *Annuaire Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1954-1955, p. 105-106.

22. Dépêche de René de Lucinge au duc de Savoie, de Paris, le 31 mars 1587, *Lettres de 1587, « l'année des reistres »*, éd. par J. J. Supple, Genève, Droz, 1994, p. 104-108.

23. « Figure », in A. REY (dir.), *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, Les Essais, éd. Pierre Villey, Paris, PUF, 1992, vol. I, p. 625.

24. Michel DE MONTAIGNE, *Les Essais*, éd. cit., II, 16, p. 625.

25. « Le monde entier joue la comédie » (Pétrone).

26. La poitrine représente ici le cœur, les sentiments.

²⁷ *Ibid.*, III, 10, pp. 1011-1012.

²⁸ *Ibid.*, II, 17, p. 648.

29. *Ibid.*, I, 21, p. 102.

30. « Propos tenus par le sieur Cabriani de la part du duc de Nevers, le 14 jour de novembre 1585... », BnF, ms. fr. 3374, f° 2 v°.
31. Charles de Lorraine-Vaudémont (1559-1588), abbé de Moissac, cardinal (1578), évêque de Toul (1580), évêque de Verdun (1584). Il était le beau-frère du roi.
32. Dépêche de Giovanni Dolfin au doge, de Paris, le 2 avril 1585, BNF, ms. ital. 1734, ff° 26-30.
33. Lettre de Catherine de Médicis au roi, d'Épernay, le 9 avril 1585, BNF, ms. fr. 10287, f° 2, *Lettres de Catherine de Médicis... (1582-1585)*, éd. H. Baguenault de Puchesse, Paris, Imprimerie Nationale, 1901, p. 245-247.
34. Tel celui de Bartolommeo della Rocca, dit Coclès, *Enseignemens de physionomie et chiromancie, monstrans par le regard du visage, signes de la face et lignes de la main, les mœurs et complexions des hommes, par Barthélemy Coclès...*, Paris, D. Béchét, 1538.
35. Gaëtane LAMARCHE-VADEL, « A parte », *Le secret. Traverses*, (30-31), 1984, p. 140-149. [Numéro spécial]
36. « Aguets » : pièges, ruses pour surprendre quelqu'un en embuscade, pour lui nuire ou le tuer (Huguet).
37. Selon VIGENÈRE, « ce sont six mille escus ».
38. Être *rapedenare* : être grippe-sou, c'est-à-dire avare qui fait de petits gains sordides, de misérables économies.
39. Blaise DE VIGENÈRE, *Traité des chiffres ou secretes manieres d'escire*, Paris, A. l'Angelier, 1587, p. 15 v°-16 r°. On retrouve cette anecdote dans les *Œuvres morales* de Plutarque très lues à la Renaissance.
40. *Ibid.*, p. 16 r°.
41. Lettre de Catherine au roi, d'Épernay, le 30 avril 1585, éd. cit., t. VIII, p. 269.
42. Lettre de Catherine de Médicis à Henri III, d'Épernay, le 29 mai 1585, *ibid.*, t. VIII, p. 302.
43. *Ibid.*, p. 301-302.
44. Gaëtane LAMARCHE-VADEL, *Jardins secrets de la Renaissance : des astres et des simples prodiges*, Paris, éditions de l'Harmattan, 1997, p. 121.
45. Lettre de Pinart à Brûlart, d'Épernay, le 7 juin 1585, BNF, ms. fr. 3368, f° 34-35.
46. Lettre de Bon Bernadino de Mendoza au Roi d'Espagne du 26 juin 1588, éd. J. de Croze, *Les Guises, les Valois et Philippe II*, Paris, 1866, t. II, p. 347-348.
47. Lettre de Philippe de Mornay sieur du Plessis au roi de Navarre, de Paris, le 9 mars 1584, éd. cit., vol. 2, p. 537.
48. « Estat de la Maison du Roy a son arrivée de Pollogne », BPU (Genève), ms. Tronchin 149, f° 91 v°.
49. Dépêche de René de Lucinge au duc de Savoie, de Paris, le 17 avril 1585, *Lettres sur les débuts de la Ligue (1585)*, éd. A. Dufour, Genève, Droz, 1964, p. 60-61.
50. Eléments de réflexion tirés de Gaëtane LAMARCHE-VADEL, *De la duplicité. Les figures du secret au XVII^e siècle*, Paris, Ed. de la différence, 1994.
51. Dépêche de Cavriana à Serguidi, de Blois, le 31 décembre 1588, *Négociations de la France avec la Toscane*, éd. A. Desjardins, Paris, Imprimerie Nationale, 1872, vol. IV, p. 848.
52. Dépêche de Cavriana à Serguidi, de Blois, le 24 décembre 1588, *ibid.*, p. 842.
53. *Ibid.*, p. 845.

RÉSUMÉS

Souvent présenté à la Renaissance comme une nécessité pour le gouvernement du Prince, le secret n'est pas seulement quelque chose que l'on cache à autrui, mais un artifice, un instrument visible du pouvoir, sur lequel le roi et son entourage s'appuient pour provoquer le doute, pour faire réagir autrui. Faire croire à l'existence du secret peut être aussi un instrument, un artifice, une feinte destinée à déstabiliser les interlocuteurs ou les adversaires. Cet article aborde quelques aspects de cette culture de la dissimulation au temps des troubles de la Ligue, tout comme certaines « pratiques », techniques et stratégies destinées à conserver ou découvrir le secret. Ce dernier est un art de la maîtrise de soi, de sa langue, domptage du corps, contrôle de ses passions ; un jeu de la culture des apparences...

Although frequently presented as a necessity of government for the Prince during the Renaissance, the secret was not only something to be concealed from other people, but also a conspicuous instrument of power, on which the king and the royal circle relied to prompt doubt, and make people react. Getting people to believe in a secret may be an instrument, a trick, a dummy move meant to destabilize negotiators or opponents. This article is an attempt to treat some aspects of that culture of concealment during the League's troubled times, as well as certain "practices", techniques and strategies to keep or discover secrets. Secrecy is an art in the control of oneself, one's language, in the taming of one's body and passions, a cultural game of appearances.

INDEX

Mots-clés : histoire, politique, pouvoir, pratiques, stratégie

Index géographique : France

Index chronologique : Époque moderne

AUTEUR

XAVIER LE PERSON

A la parution du numéro en 2004, Xavier Le Person mène ses recherches à l'Institut de Recherches sur les Civilisations de l'Occident Moderne, Université de Paris IV-Sorbonne.